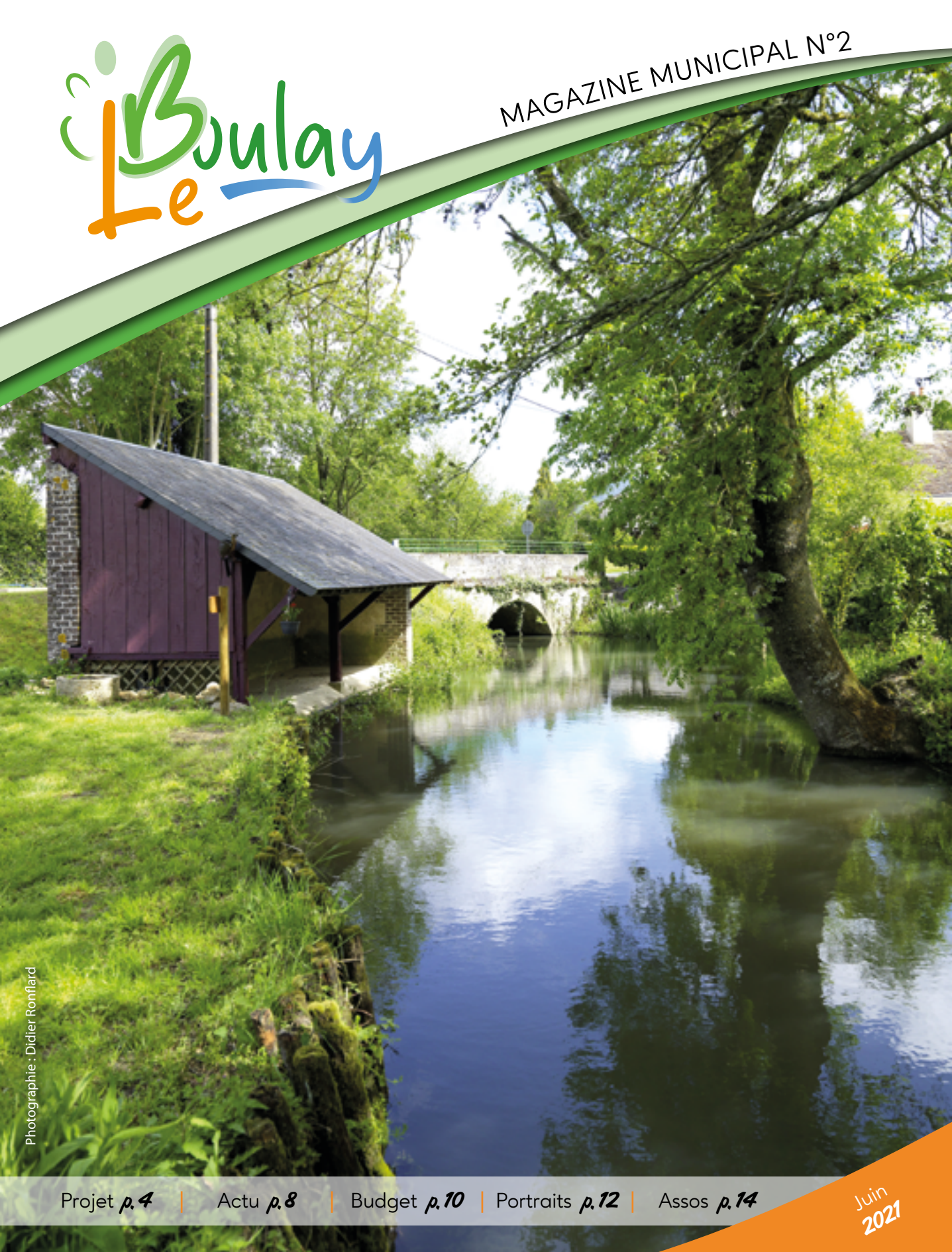




Boulayennes, boulayens, boulayssiennes, boulayssiens, béléuviennes, béléuviens et bien d'autres gentils proposés par quelques-uns d'entre vous ...

Voici votre second magazine concocté par l'équipe communication, encore plus d'informations, des pages supplémentaires pour vous donner des nouvelles des actions réalisées et des projets pour votre village.

Cette nouvelle édition indispensable dans cette période de pandémie ne peut remplacer les réunions publiques que nous souhaitions organiser, mais vous permet de suivre l'actualité du Boulay.

C'est fait ! Après plusieurs mois de travail, que nous devons à l'ancienne mandature communes et Communautés de Communes, le projet de PLUI (Plan Local Urbanisme Intercommunal) est arrivé à son terme. Depuis le mois de Février, c'est la référence pour les 16 communes du Castelrenaudais.

De nombreuses heures ont dû être nécessaires, dans la discussion, le partage, les réunions, les modifications, les consultations, mais le nouveau référentiel de notre territoire est maintenant applicable. Dans une prochaine communication, nous vous détaillerons plus précisément les contours, les obligations, les bénéfices de ce nouveau plan communautaire.

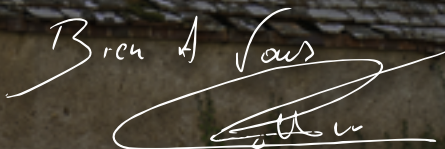
Déjà une année est passée depuis l'installation du nouveau conseil municipal le 26 Mai 2020, 12 conseils ont eu lieu avec à chaque séance, tous les membres de l'équipe municipale présents, un gage de l'implication de toutes et tous pour tenter de rendre notre petite bourgade la plus agréable possible.

Plusieurs chantiers réalisés, des améliorations apportées notamment dans le domaine de la voirie, des projets d'envergures pour les années à venir, notre slogan « ça va bouger au Boulay » est plus que jamais suivi. Malgré la crise sanitaire difficile pour tout le monde, notre envie de transformer notre bourg pour le rendre le plus accueillant et attractif possible reste intact.

La restauration du lavoir, la première pierre de notre projet « Cœur de Village », le puits ressorti devant la Mairie, le fleurissement aux entrées de la commune et sur nos ponts vont continuer pour rendre encore plus agréable notre village des bords de Glaise.

J'espère que bientôt nous pourrons enfin nous présenter et vous faire part de nos projets, et surtout vous écouter pour que nous fassions ensemble avancer notre village.

Patrice POTTIER

Bien à vous


MAGAZINE 2 - Juin 2021

Editeur : Mairie de Le Boulay, 2 Allée des Tilleuls 37110 Le Boulay / Directeur de la publication : Patrice Pottier
Responsable rédaction : Lydie Bouvier / Rédacteurs : Loïc Herry, Nicolas Porcher, Gwénaëlle Rivoal et Fabrice Tercinet / Conception graphique : Jérôme Geschickt - Jegrapph / Photographe : Didier Ronflard / Imprimeur : Imprimerie Trotereau / Diffusion : 400 exemplaires



Souvent nous pouvons nous poser cette question quand nous traversons une ville avec un nom un peu bizarre ... ou pas d'ailleurs !

Tout d'abord, il faut savoir que nous sommes tous des gentils, ce terme est utilisé pour les habitants d'une ville, d'un département, d'une région... Donner un nom aux habitants d'une commune n'est pas obligatoire, aucune procédure n'existe sur sa détermination, et il reste possible de le modifier. Contrairement aux habitants des pays étrangers qui eux sont décidés par 74 experts de la Commission nationale de toponymie (CNT).

Le plus souvent, il s'agit d'un ajout de suffixe au nom de la ville, le plus employé est le « ois » à **37%**, le « ais » à **24%** et le « iens » avec **17%**.

Quelques communes ont choisi l'originalité, nous pouvons trouver les « Chats Borgnes » à Saint-Antoin dans le Doubs, des Ventres sans fond à Cuvier dans le Jura, encore les Brigands à Rochejean dans le Doubs et encore bien d'autres exemples aussi drôles les uns que les autres. Vous pouvez trouver la liste des noms des habitants sur le site habitants.fr. Donner un nom reste une démarche récente qui date de la fin du XIXe siècle, dont l'origine vient des Francs, qui donnaient leur nom aux espaces qu'ils occupaient et non l'inverse.

Comme nous vous l'avions annoncé la commune du Boulay n'a pas de nom déposé en préfecture à ce jour et la nouvelle municipalité a décidé de vous donner la parole sur le choix de notre gentilé.

Le nom le plus anciennement attesté pour Le Boulay serait Booletum (charte de Marmoutier de 1212). Cela proviendrait de Betuletum « lieu planté de bouleaux » (information recueillie auprès de M. GASCHET).

Le bouleau dont le nom scientifique « Betula » est de la famille des bétulacées, nous amènerait à proposer Bétulaciens/Bétulaciennes ou Bétuléens/Bétuléennes.

Suite au sondage les propositions ont fusé entre Glaisois/Glaisoise, Boulaygeois/Boulaygeoise, Boulaie/Boulaïette, Boulageois/Boulageoise mais les 2 propositions Boulaysiens/Boulaysiennes et Boulayen/Boulayenne restent au coude-à-coude !!!

Le grand vainqueur est « Boulaysiens et Boulaysiennes » avec **58,5% contre 39,2%** pour Boulayens et Boulayennes qui arrivent en deuxième position.

Les Boulaysiens/Boulaysiennes seront officiels après la délibération au prochain conseil municipal.

Merci aux Boulaysiens et Boulaysiennes d'avoir participé à notre sondage.



- Entretien
- Pneumatiques
- Mécanique toutes marques
- Géométrie
- Pare-brise
- Climatisation

Projet de territoire

C'est un projet de développement qui a pour but de tracer les grandes lignes et orientations de l'avenir de la commune. Il a pour ambition de permettre aux habitants, entreprises et institutions, de bien vivre sur notre territoire.

Le projet de territoire est un document guidant l'action publique locale à partir d'un diagnostic économique, associatif et citoyen.

L'équipe municipale du Boulay a donc souhaité créer un projet de territoire listant les aspirations de développement et les actions qui pourront être menées pour atteindre les objectifs.

Voici une partie des priorités de la municipalité sur la mandature 2020/2026.



SPORTS ET LOISIRS

- Création d'un parcours de santé dans la prairie
- Développement des tables de pique-nique
- Création de pontons de pêche sur la Glaise



BÂTIMENTS COMMUNAUX

- Rénovation et mise aux normes des bâtiments



CULTURE ET EVENEMENTS

- Pose de boîtes à livres
- Création d'une fête de Noël
- Développement des illuminations de Noël



TOURISME

- Aménagement de la prairie
- Développement des sentiers pédestres



ECONOMIE

- Implantation d'un local commercial
- Création de marchés divers (producteurs, Noël)

Il est nécessaire pour mettre en œuvre le projet de l'équipe municipale de trouver les moyens financiers pour construire et développer les actions proposées.

Les différentes aides de l'état seront indispensables pour réaliser tous les projets viables car l'équipe municipale ne mettra pas la commune en péril financièrement et ne souhaite pas impacter les administrés.



AMENAGEMENTS DU TERRITOIRE

- Sécurisation des passages piétons
- Aménagement du « Cœur de Village »
- Travaux de voiries notamment rue Vaubrahan



INTERCOMMUNALITE

- Profit de la mutualisation des communes



ENVIRONNEMENT

- Restauration du puits d'eau
- Gestion des écoulements des eaux
- Renforcement du fleurissement de la commune



REFLEXIONS DIVERSES/DÉSIRS

- Création d'une piste de BMX
- Création d'une plateforme de recyclage
- Organisation d'une fête le 14 juillet
- Aménagement de trottoirs
- Création d'une voie reliant la Touche au bourg
- Création d'une passerelle en bois sur la Glaise



La maîtrise des travaux durables

**DÉMOLITION - TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENTS PRIVÉS
ET COLLECTIFS - AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS - ANC -
VIABILISATION - PARTICULIERS ET ENTREPRISES**

📍 ZA de l'Imbauderie 37380 CROTELLES
☎ 02 47 55 04 16 ✉ contact@hubertetfils.fr

www.hubertetfils.fr

KARINE FLEURS

*Bouquets
Compositions
Florales
Deuil*

Mariage

 **Livraison
7/7**

20, place Jean-Jaurès
37110 CHATEAU-RENAULT

06 63 80 57 90

karinefleurs37@gmail.com

Le Boulay en questions ?

A chaque nouveau bulletin, nous revenons sur des questions diverses adressées à la Mairie et que tout le monde peut se poser.

Question :

Puis-je brûler mes déchets verts dans mon jardin ?

Réponse :

Les déchets verts sont constitués des végétaux (secs ou humides) de jardin ou de parc. Il s'agit de l'herbe après la tonte, des feuilles mortes, des résidus d'élagage, des résidus de taille de haies et arbustes, des résidus de débroussaillage, ainsi que des épluchures de fruits et légumes. Pour ces déchets, il est possible de les utiliser en paillage ou en compost individuel car ils sont biodégradables, c'est-à-dire qu'ils se décomposent dans le temps.

Conformément aux règles mises en place par la commune, il est possible de les déposer dans les différentes déchetteries du Castelrenaudais (Déchetteries de Château-Renault, Neuillé Le Lierre, et des Hermites). Sur la commune du Boulay, comme pour tout le département, il est interdit de les brûler à l'air libre ou avec un incinérateur de jardin.

Le brûlage des déchets verts à l'air libre est source d'émission importante de substances polluantes (gaz et particules) ce qui nuit à l'environnement ainsi qu'à la santé. Il peut être à l'origine de troubles de voisinage générés par la fumée et les odeurs, et peut être la cause de la propagation d'incendie.

Les personnes brûlant leurs déchets verts à l'air libre sont donc passibles d'amendes.

OPTIQUE S. LOQUET



Tiers payant Mutuelles
2^{ème} paire offerte*

Du lundi au samedi
de 9h à 12h30 et de 14h à 19h

Tél. 02 47 56 26 11

* voir conditions en magasin

33 Place Jean Jaurès - CHÂTEAU-RENAULT



Question :

Dit-on : **Au Boulay**, ou bien **à Le Boulay** ?

Réponse :

Pour répondre à cette interrogation, voici une règle issue du site internet de l'académie française :

Les articles définis le et les se contractent avec les prépositions à et de. On obtient alors les formes au, aux, du et des : Aller au bois, aux champs, descendre du grenier, tomber des nues. Cette règle s'applique avec les noms communs comme avec les noms propres, qu'ils désignent un pays, une région (Vivre au Danemark, aux Etats-Unis, revenir du Portugal, des Antilles) ou, comme on l'oublie trop souvent, une ville.

Donc,

On dit ✓

Le car arrive au Boulay

La Mairie du Boulay

✗ On ne dit pas

Le car arrive à Le Boulay

La Mairie de Le Boulay

Toute question mérite une réponse, alors n'hésitez pas à l'envoyer à l'adresse contact@leboulay.fr, ou à la poser directement en mairie.

Le conseil municipal souhaite favoriser les échanges intergénérationnels parmi les habitants du Boulay et envisage de mettre en place des actions à cet effet, notamment dans le cadre de l'organisation d'événements, de temps de jeux, d'activités partagées, d'échanges de savoirs... Plusieurs pistes sont en cours de réflexion. La commission sociale y travaille et reviendra vers vous quand les conditions sanitaires seront plus favorables.

Rénovation du puits devant la mairie



Rénovation du lavoir



Route de La Tétarderie : Pose d'enrobé recyclé à froid, plus écologique mais nécessitant un temps de prise long. Route barrée 1 semaine.



7

Notre première boîte à livres est arrivée dans la commune devant l'école, elle est restée vide un certain temps à cause de la crise sanitaire mais nous avons décidé depuis le 19 mai d'y ajouter les livres !!!

2

La deuxième boîte arrivera sur La Touche très rapidement !!!
N'hésitez pas si vous voulez faire des dons de livres, vous pouvez les déposer à la mairie et ils seront installés dans les différentes boîtes dès que possible.



- Vente de pièces d'occasions
- Reprise de véhicules
- Service carte grise



15 rue des Terres Blanches, ZI Ouest 37110 Château Renault / Le Boulay
02 47 56 24 83 - secretariat@autopieces37.fr
www.autopieces37.fr

20 et 27 juin

Élections régionales
et départementales,
bureaux de vote à la
salle des fêtes.



ÉTAT CIVIL

- Naissance : 1 | pas d'autorisation de publication
- PACS : 1
- Décès : M. Henri CHEVESSIER le 12/01/2021

Transcription de Décès : M. Patrick PANDARD le 27/01/2021,
M. Serge CORNET le 06/03/2021

Fleurissement

La municipalité va continuer le fleurissement de la commune, des pots de fleurs seront installés à l'entrée ainsi que sur les ponts de la Glaise.



Marchés



Le samedi 4 septembre de 10h à 20h aura lieu le premier « **marché gourmand et artisanal** » organisé par la municipalité.

Nous attendons des producteurs de fromages, saucissons, confitures, rhums, bières et bien d'autres...

Vous trouverez une partie artisanale avec une créatrice de savons, de bijoux, une vannière... et également des ateliers vous seront proposés sur réservation.

Nous n'oublierons pas les enfants avec un stand de bonbons, une structure gonflable et d'autres activités !!!

Pour vous restaurer et vous désaltérer vous trouverez un Food Truck ainsi qu'une buvette.

Alors qu'une chose à faire, réserver son samedi 4 septembre 2021.

Accueil de loisirs

Ouverture de l'accueil de loisirs de Nouzilly du 7 juillet au 27 août 2021

Transports

Inscription ou renouvellement au transport scolaire du Castelrenaudais pour la rentrée 2021-2022 est ouverte jusqu'au 15 juillet. Inscription à faire sur www.remi-centrevaldeloire.fr

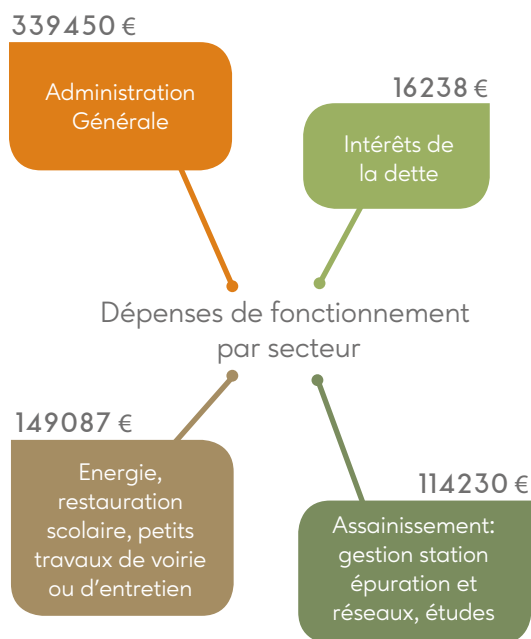


Impôts

Depuis le 1er janvier 2021, le Castelrenaudais dépend du service des impôts de Loches. Les agents de la Trésorerie de Château-Renault continuent de relever le courrier et de faire suivre les demandes à Loches mais ils n'ont plus accès au logiciel qui permettait de renseigner les usagers.
0 809 401 401 (service gratuit + prix de l'appel)

Finances publiques - Budget 2021

Le vote du budget est une étape importante dans la vie de notre village. C'est le reflet financier annuel de la politique de la municipalité. Cela permet la réalisation de travaux d'aménagements destinés à améliorer notre cadre de vie, à entretenir et valoriser le patrimoine communal.



La commune du Boulay s'appuie, entre autres, sur le projet de territoire (cf. article dans ce numéro) pour définir et prioriser ses réalisations comme le projet ambitieux de cœur de village (phase 2) ou la réalisation d'un nouveau lotissement sur les hauts de la Vinetterie.

Chaque année, à partir de l'analyse des comptes de l'année précédente, la commission Finances de la commune élabore (en novembre-décembre) les grandes perspectives retenues pour les prochaines années. Ce débat précède obligatoirement le vote du budget (en février-mars) au conseil municipal pour constituer ce qu'on appelle le budget primitif. Puis, au cours de l'année, les prévisions de dépenses et de recettes peuvent être ajustées en fonction des événements. Ces décisions modificatives doivent être votées par le Conseil municipal. La situation financière d'une collectivité est le reflet des politiques menées par les élus. Elle permet de financer le programme sur lequel l'équipe municipale a été mandatée, tout en assurant un meilleur service aux habitants.

Comme beaucoup de communes de France, l'équipe municipale dispose d'une marge de manoeuvre étroite pour maintenir l'équilibre entre les besoins et les charges qui ne cessent de progresser, sans pour autant augmenter la pression fiscale sur les administrés, ni endetter la commune. Ainsi, tout se passe comme pour le budget familial : pour investir, il faut avoir plus de recettes et réduire les dépenses.

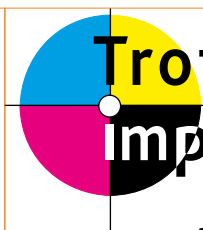
Le budget communal gère l'ensemble des finances de la commune à l'exception de l'assainissement qui est un budget annexe spécifique pour le traitement et la récolte des eaux usées (avec ses propres dépenses de personnel, d'électricité, ...). Pour chacun de ces budgets, on retrouve des dépenses et des recettes d'investissement et de fonctionnement.



Stef Relook
Coiffeuse à domicile

Stéphanie
Coiffeuse à domicile professionnelle
Homme, Femme et Enfant

06 24 16 25 94
sur rendez-vous



Trotureau
imprimeur

Tous les imprimés
pour Professionnels et Particuliers
de la création à la réalisation

3, rue Gambetta - 37110 Château-Renault
Tél. **02 47 29 51 44** - Fax. **02 47 29 58 10**
Email : trotureau.imprimeur@wanadoo.fr

Les dépenses d'administration générale regroupent les charges de personnels, indemnités d'élus et cotisations, les abonnements (téléphone, internet, alarmes, logiciels, ...) et l'autofinancement. Les charges de personnel seront légèrement supérieures en 2021 pour l'emploi d'un deuxième agent technique pour préparer le départ à la retraite de M. MARSEILLE.

Les autres dépenses de fonctionnement concernent les dépenses d'énergie, abonnements aux syndicats (SIEL, AMIL, incendie, ...), petits travaux d'entretien des espaces publics et de voirie. Elles regroupent également les dépenses pour les futures manifestations (marchés, fête de Noël, ...).

Enfin, il est prévu des études sur le réseau et la station d'épuration en 2021 pour des relevés GPS des réseaux et le travail de programmation des travaux pour les 20 prochaines années (mise aux normes et augmentation de capacité en vue du futur lotissement).



Réfection des voiries
à Malatrait, à La Tétarderie, rue Vaubrahan, Les Patis

Voirie
73 053 €



Mobilier, outillage, tracteur tondeuse, logiciels mairie, équipements écoles (TBI et vidéo projecteur)

Achats divers
40 400 €

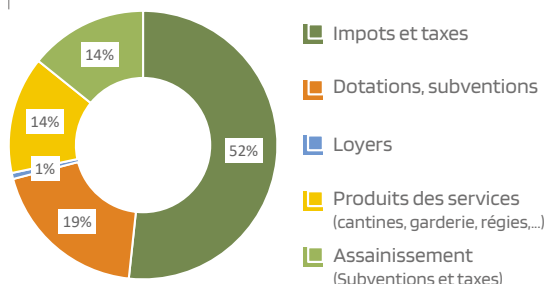


Remboursement du capital

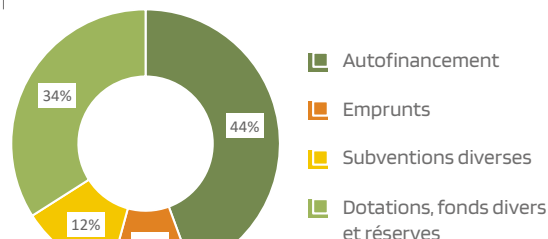
Emprunts
51 904 €

Les investissements seront sur 2021 concentrés sur la réfection des voiries dont les travaux vont démarrer au printemps à La Tétarderie, l'acquisition de matériels comme un tracteur multifonction (tondeuse, balayeuse, ...) sur 4 ans ou encore un TBI et vidéoprojecteur pour l'école. Enfin, la poursuite des études pour le projet de Cœur de Village (phase 2) dont les travaux pourraient démarrer en 2022 si les subventions demandées sont attribuées.

Recette de fonctionnement



Recette d'investissement



Ce qu'il faut retenir pour 2021 :

- Pas d'augmentation des impôts
- Etudes et demandes de subventions pour la réalisation des grands projets : Cœur de Village (phase 2), du lotissement, ...
- Réfection de voiries et achat de matériels pour l'école et l'entretien des espaces verts.



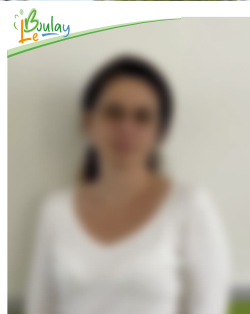
Nom : Cyril REBILLARD

49 ans

Secrétaire de Mairie

Date d'embauche : 10/08/2015

- Vie professionnelle avant : sous-direction à la culture
- Missions : accueillir, renseigner et informer les administrés, accompagner les élus, intervenir sur des projets, gérer l'administratif et la comptabilité...
- Sa préférence : travailler sur des projets comme le cœur de village
- Anecdote : à son embauche le Maire a démissionné.



Nom : Sabrina GUÉRINEAU

40 ans

**Chargée d'accueil,
urbanisme et état civil**

Date d'embauche : 01/04/2015

- Vie professionnelle avant : commerciale en banque
- Missions : accueillir, renseigner et informer les administrés, effectuer les tâches administratives diverses
- Sa préférence : l'ensemble du poste
- Anecdote : 3 semaines après son embauche sa collègue secrétaire démissionne et quelques jours après c'était le Maire.



Nom : Stéphane MARSEILLE

59 ans

Agent technique

Date d'embauche : 01/02/2019

- Vie professionnelle avant : Garde-chasse particulier
- Missions : entretenir les espaces verts, les bâtiments et la voirie, assurer la maintenance au premier niveau
- Anecdote : mordu 2 fois par des chiens en liberté sur la commune.



Nom : Christelle MARTIN

52 ans

ATSEM

Date d'embauche : 23/04/1985

- Vie professionnelle avant : Assistante éducative
- Missions : accueillir les enfants de petite moyenne et grande section de maternelle, assister la maitresse, entretenir les locaux
- Sa préférence : faire des activités avec les enfants



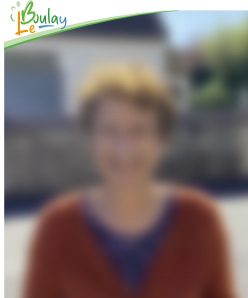
Nom : Lucienne TRONCHET

61 ans

Agent des écoles

Date d'embauche : 01/04/1994

- Vie professionnelle avant : Surveillante dans une école
- Missions : accompagner les enfants lors du transport scolaire le matin et le soir, surveiller les enfants à la garderie, mettre en place, servir et entretenir la cantine, entretenir les locaux.
- Sa préférence : être en contact avec les enfants



Nom : Catherine HONNET

59 ans

Agent des écoles

Date d'embauche : 13/11/2006

- Vie professionnelle avant : Employée dans un IME (Institut Médico Educatif)
- Missions : surveiller les enfants à la garderie le matin et le soir, entretenir la garderie
- Sa préférence : faire des activités avec les enfants



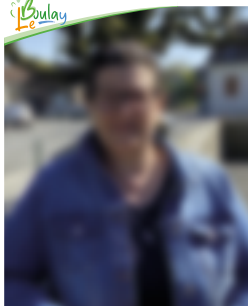
Nom : Nicole RENÉ

53 ans

ATSEM

Date d'embauche : 01/09/2011

- Missions : surveiller les enfants à la garderie le matin et le soir, mettre en place, servir et entretenir la cantine, entretenir les locaux. Egalement assistante à la mairie du Boulay et animatrice à l'ALSH à Nouzilly.
- Sa préférence : apprécie la polyvalence de son poste



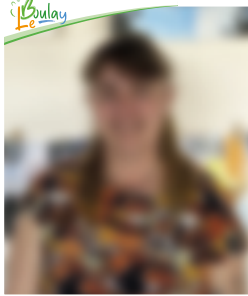
Nom : Françoise VINCENT

54 ans

Agent des écoles

Date d'embauche : 24/04/2012

- Vie professionnelle avant : Assistante maternelle
- Missions : surveiller les enfants à la garderie le matin et le soir, mettre en place, servir et entretenir cantine, entretenir les locaux.
- Sa préférence : être en contact avec les enfants
- Anecdote : Pour le 1er avril, la directrice de l'école avait demandé aux parents de mettre des vêtements de nuit aux enfants et nous avait mis dans la confidence ; donc je suis allée au travail en pyjama pour la garderie des maternelles.



Nom : Magali LAISEMENT

50 ans

Agent des écoles

Date d'embauche : 01/09/2020

- Vie professionnelle avant : Assistante maternelle
- Missions : surveiller les enfants à la garderie le matin et le soir, mettre en place, servir et entretenir cantine, entretenir les locaux, entretenir la salle des fêtes.
- Sa préférence : surveiller les enfants pendant la récréation le midi

LE COIN DES ASSOCIATIONS

La pétanque loisir Boulayenne

Cette association a été créée le 16 avril 2018, par Patrick NEVEU et quelques administrés, ils souhaitaient réunir des personnes afin de jouer à la pétanque dans la convivialité et le partage tout en permettant d'animer le centre-bourg. Les rencontres ont lieu devant la mairie tous les mardis, jeudis et samedis à partir de 14h. Quand le temps ne permet pas de se retrouver en extérieur les adhérents se réunissent pour jouer aux cartes (hors contexte sanitaire).

L'association organise des concours, dont le dernier en date a réuni 52 doublettes. Toute l'équipe souhaite réitérer cette manifestation pour 2022.

Les enfants sont les bienvenus à partir de 10 ans à condition qu'ils soient sous la surveillance d'une personne majeure.



Composition du bureau :

- Président : M. Patrick NEVEU
- Secrétaire : M. Pierre GIRAULT
- Trésorière : Mme Jeanne BEAUDEUX

Autres membres du bureau :

- M. Philippe MAIGNANT
- M. Jean-Marie ARMER
- M. Joël THEVENET

et 21 adhérent(e)s dont 7 femmes et 2 enfants.

Adhésion annuelle : 8€

Contact

Pour toute information contactez
Patrick au 06 74 06 38 74

The image shows the RC Habitat logo at the top, which consists of a stylized house icon with the text 'RC HABITAT' and 'AU SERVICE DE VOTRE PROJET' below it. Below the logo is a flyer for construction services. The flyer features a black and white photo of a hand using a trowel to apply mortar to a brick wall. The text on the flyer includes 'BESOIN D'UN MAÇON ?' in large, bold letters, followed by 'NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS AIDER DANS VOS PROJETS DE' and a list of services: 'DÉMOLITION', 'CONSTRUCTION', 'RÉNOVATION', and 'EXTENSION'. At the bottom, it says 'SUR LE DÉPARTEMENT DU 37' and provides contact information: 'NOUS CONTACTER : 334 rue du château d'eau, 37100 Chartres, 09 72 22 30 40 - contact@rc-habitat.fr'.

REJOIGNEZ

Le comité des fêtes du Boulay

Le comité des fêtes est la plus ancienne association de la commune, créée en 1976 à l'initiative du Maire de l'époque M. GABRY.

Dès cette création, Gilles ROBILLARD en prendra la Présidence et cela durera 40 années avant que Philippe JARDIN son fidèle adjoint prenne la relève en 2017. Gilles travaillera avec Jean BOUHOURS, puis Jean Pierre GASCHET et enfin Stéphanie WERTHEIMER.

Le comité a compté jusqu'à 25 membres, à ce jour ils sont 12 et pour continuer d'animer avec succès les nombreuses festivités, il cherche du renfort.....

Entre les Olympiades, les chars fleuris, les fêtes foraines, les bals populaires, les concours de pétanque, de belote, les randonnées pédestres, les lotos, cette équipe n'a pas manqué de dynamisme pour animer le village. Ils ont également œuvré et aidé la commune en investissant notamment dans la salle des fêtes, mais également en soutenant la Coopérative de l'école.

Maintenant, le comité des fêtes est concentré (en dehors de la crise sanitaire) sur le bal des ménages, la potée, le cochon grillé et les emblématiques moules frites..... 200 kg et c'est parti.....

Grâce à la qualité de l'organisation, les repas au top, l'association fait à chaque fois carton plein, refuse même du monde. Les convives ne sont pas seulement des habitants du Boulay, mais aussi et surtout les administrés de communes limitrophes. Une preuve absolue de la qualité des animations.

Pour cette année 2021 aucune fête ne sera organisée, mais les membres pensent à demain, pour repartir en 2022 avec une équipe étoffée. N'hésitez pas à les rejoindre avec de nouvelles idées.

La Commune a besoin de toutes ces associations, au Boulay ça bouge mais soyons avec elles pour.....

« Le bien vivre au Boulay »

Contact

Philippe JARDIN : 06 77 57 46 91
ou directement à la mairie

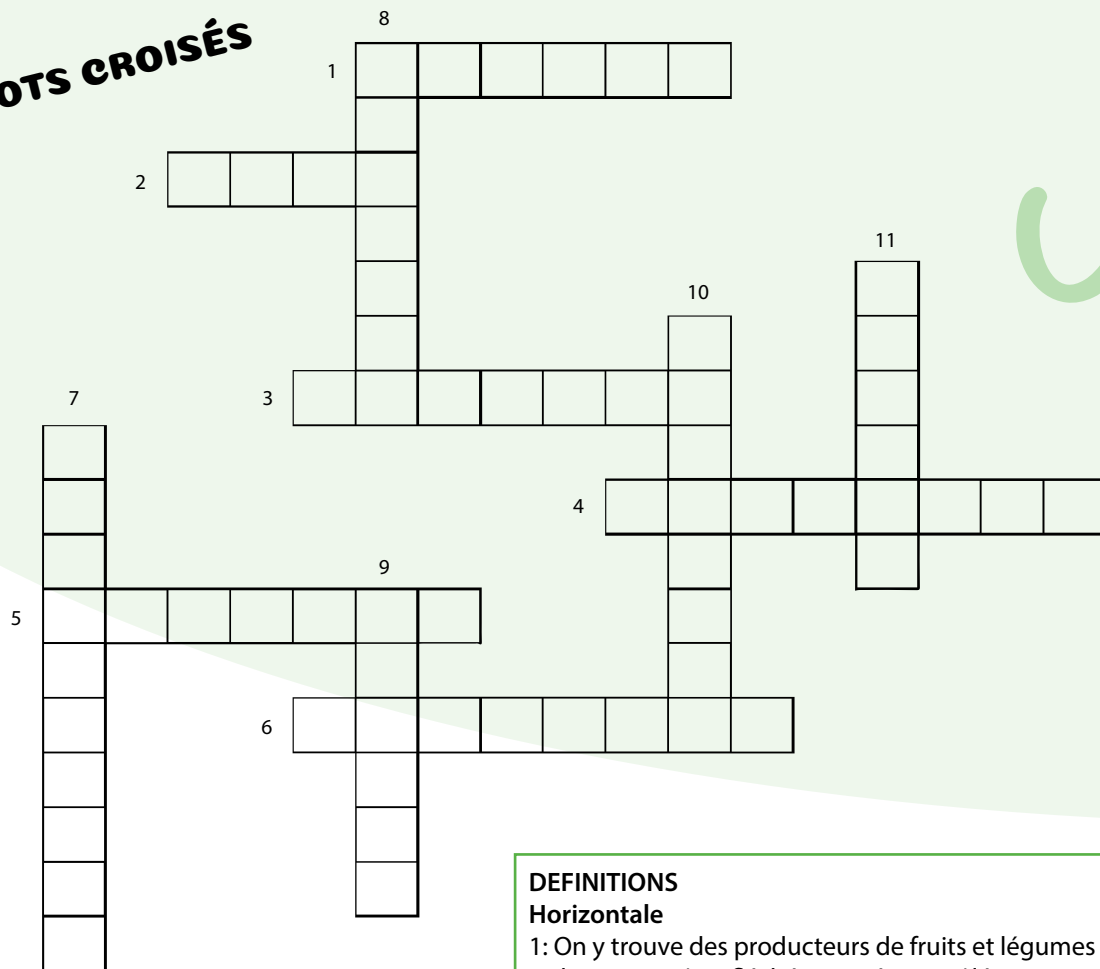


Aménagements extérieurs
Clôtures | Cour | Enrochement
Terrassement | Enduits

Maçonnerie paysagère
Dalle béton | Pavage | Terrasse
Revêtements de sols | Création

DE L'HOMMEAU Kévin
06 84 87 85 98
k.delhommeau37@gmail.com

MOTS CROISÉS



Je

DEFINITIONS

Horizontale

- 1: On y trouve des producteurs de fruits et légumes
- 2: Ils peuvent être fléchés, croisés ou mêlés
- 3: Elle suit la question
- 4: On y cuit des grillades
- 5: Enquête ou questionnaire
- 6: Elles sont grandes l'été

Verticale

- 7: Heureux évènements
- 8: Elle est fêtée le 21 juin
- 9: Elle coule au Boulay
- 10: Elle se joue avec un cochonnet
- 11: Prévision des recettes et des dépenses



BÂTIMENT RÉNOVATIONS ESPACES VERTS

Tout faire pour vous satisfaire

16

KEVIN STUDER

ALEXANDRE LHOMME

- ♦ Aménagements intérieur / extérieur
- ♦ Entretien / Création espaces verts
- ♦ Réparations
- ♦ Dépannage
- ♦ Renovations

07.69.31.95.77
06.62.06.88.08

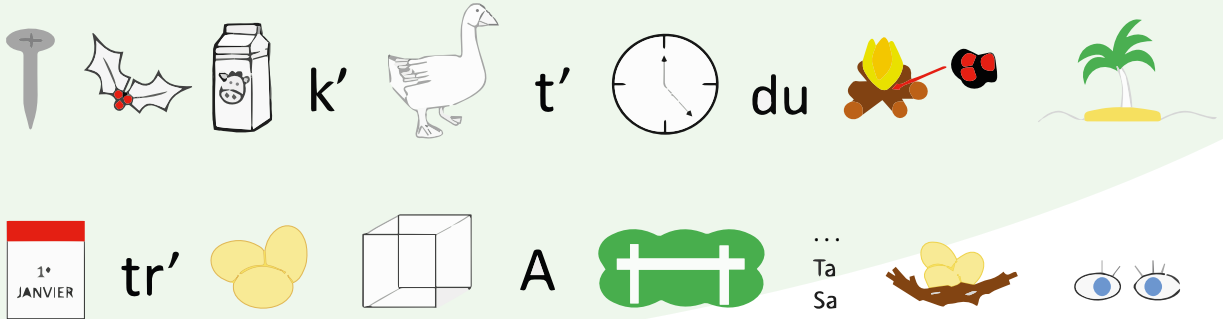
contact@ak-ms.fr

AKMS



RÉBUS

Déchiffrez ce rébus afin de découvrir les paroles issues d'un célèbre tube de l'été, et devinez le titre de la chanson



PLÂTRERIE

Aménagement de combles
Pose de plâtrerie - Isolation
Plâtre - Plâtre et sable
Cloison sèche - Surfaçage

21, rue Louise Michel
37110 Château-Renault
stjplâtrerie@hotmail.fr

siret 78966619500019

06 50 07 91 57
02 47 26 25 27

Solutions

Mots croisés
Horizontale
1: Marché ; 2: Mots ; 3: Réponse ;
4: Barbécue ; 5: Sondage ; 6: Vacances
Verticale
7: Naissances ; 8: Musique ; 9: Glaise ; 10: Pétanque ;
11: Budget
Titre de la chanson :
Les Sunligths des tropiques
Paroles :
Vis-houx-lait-k'-oie-t'-heure-du-braise-ile
Vis sous l'équateur du Brésil
An-tr'-œufs-cube-A-haie-ma-nid-yeux
Entre Cuba et Manille

Rébus

Le coin recette :

Gâteau de ma mamie

Ingrédients (4 personnes) :

- 4 œufs
- 1 litre de lait (de préférence entier)
- 100 grammes de sucre
- 1 sachet de sucre vanillé
- Maïzena 2 cuillères à soupe
- 1 tablette de chocolat noir (150g)
- 1 boîte de gâteaux boudoir

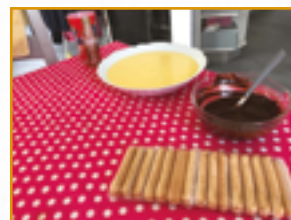


Étape 1 : chocolat fondu

Faire fondre une tablette de chocolat noir (150 g) à gâteau dans 100ml d'eau pour qu'il soit liquide pour napper sur les biscuits, à la fin de la préparation.

Étape 2 : préparer une crème anglaise

Dans un saladier à part, fouettez sans faire blanchir 4 jaunes, 100g de sucre, 1 sachet de sucre vanillé et 2 cuillère à soupe de maïzena. Mélangez doucement pour obtenir un résultat homogène. Versez le mélange dans le litre de lait froid contenu dans la casserole. Cuisez à feu doux en faisant des 8 avec votre cuillère en bois. Arrêtez la cuisson lorsque la crème nappe la cuillère.



Étape 3 : montage du gâteau



Verser la crème anglaise encore chaude dans un plat creux. Recouvrir de gâteau boudoir, préalablement nappé de chocolat fondu. Pour cela tremper le dos du biscuit dans le chocolat.

Une fois la crème recouverte de biscuit, napper de chocolat fondu l'ensemble.



Laisser refroidir puis mettre au réfrigérateur 4 heures minimum. Préparer la veille si possible pour une meilleure prise.



URGENCES

SAMU	15
Police / Gendarmerie	17
Pompiers	18
Appel d'urgence Européen	112
Service aux malentendants	114
Accueil sans abri	115
Enfance maltraitée	119
Enfants disparus	116 000
Pharmacie de garde - <i>Serveur vocal – 0.35€/min</i>	32 37
Violences Femmes Info Numéro d'écoute national destiné aux femmes victimes de violences	39 19
Sida info service	0 800 840 800
Info coronavirus	0 800 130 000
Hôpital Bretonneau / Clocheville Général / Maternité / Pédiatrique - TOURS	02 47 47 47 47
SAUR - Distribution de l'eau potable (dépannage 24/24 7/7)	02 44 71 05 58
SIAEP - Distribution de l'eau potable	02 47 29 83 98
ENEDIS - Danger réseau électrique	09 72 67 50 37
SMICTOM - Problèmes de collecte des ordures ménagères	02 47 23 47 66

MUNICIPALITÉ & ADMINISTRATIONS

Mairie du Boulay Urbanisme, assainissement, recensement, mariage, Pacs, décès	02 47 56 82 35 contact@leboulay.fr https://www.leboulay.fr
Mairie de Château-Renault Demande de passeports et cartes d'identité	02 47 29 57 40 mairie@ville-chateau-renault.fr http://www.ville-chateau-renault.fr
Communauté de Communes du Castelrenaudais	02 47 29 57 40 contact@cc-castelrenaudais.fr https://www.cc-castelrenaudais.fr
Préfecture d'Indre et Loire Demandes de cartes grise et permis de conduire - TOURS	02 47 64 37 37
Maison Départementale de la Solidarité Aide à la vie quotidienne, aux familles et à la parentalité, à l'autonomie, PMI - CHÂTEAU-RENAULT	02 47 29 50 94

ASSOCIATIONS (plus d'informations sur notre site www.leboulay.fr)

A et S formations Stéphane CURIEN	06 72 89 07 06 aetsformations@gmail.com https://aetsformations.wordpress.com
Bouge ton Boulay (BTB) Géraldine TERCINET	06 21 36 55 36 bougetonboulay@gmail.com
Centre Roméro Jeanine et Gaëtan BARDET	02 47 56 05 27
Ass. de Jumelage Dunaszekcö - Le Boulay (AJDB) Claudine BORDE	02 47 56 89 29
Tennis de Table Sylvain MOUGIN	06 09 32 26 38 02 47 55 81 40
Association des Parents d'Élèves (APE) Lina DESCH	ape.le.boulay37@gmail.com https://www.facebook.com/apeleboulay
Riverains de la Glaise Henri-Jean GRANVAUD	02 47 29 56 76
Comité des Fêtes Philippe JARDIN	06 77 57 46 91
La Pétanque loisirs Boulayenne Patrick NEVEU	06 74 06 38 74
Or des soucis Aurélié BEDET et Stéphane CURIEN	ordessoucis@gmail.com



REMERCIEMENTS

Le Boulay

Conception du bulletin
Graphiste : Jérôme GESCHICKT
Imprimerie TROTTEREAU
Photographies : Didier RONFLARD

Pour les articles :
L'équipe des agents
Patrick NEVEU
Philippe JARDIN

A toutes les entreprises

Photographie : Didier Ronflard